

**APPEL A MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**pour la mise en place d’un partenariat autour de la creation d’une mutuelle communale a buxerolles**

**Nom et adresse officiels de l’organisme acheteur public :**

COMMUNE et CCAS DE BUXEROLLES

12 rue de l’Hôtel de Ville

86180 BUXEROLLES

[ccas@buxerolles.fr](mailto:ccas@buxerolles.fr)

**Objet** : L’appel à manifestation d’intérêt a pour objectif de faciliter l’accès à une mutuelle santé, à adhésion facultative, ouverte à tous les habitants de la ville de Buxerolles sous réserve qu’ils justifient de leur qualité de résidents de la commune depuis au moins deux mois.

Ainsi, la ville joue un rôle d’initiateur et de médiateur dans la mise en place de cette mutuelle. Elle n’est ni assureur, ni souscripteur du contrat, ni financeur du dispositif. En effet, elle n’aura aucun rapport financier ni avec le candidat retenu, ni avec les usagers contractants et ne sera qu’un acteur intermédiaire, facilitateur. Le candidat retenu contractualisera directement avec les Buxerollois intéressés.

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tout tiers, susceptible d'être intéressé de se manifester, conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

**Le règlement de sélection de cet appel est disponible à l’adresse suivante :** [**www.buxerolles.fr**](http://www.buxerolles.fr) **/ Rubrique marchés publics et sur** [**www.marches-securises.fr**](http://www.marches-securises.fr)

**Interlocuteur technique** : [a.seuron@buxerolles.fr](mailto:a.seuron@buxerolles.fr)

**Date limite de dépôt des candidatures** : La manifestation d’intérêt concurrent devra être adressée par courrierrecommandé avec avis de réception ou par dépôt contre récépissé aux coordonnées suivantes : **12 rue de l’Hôtel de Ville 86180 BUXEROLLES** ou par voie dématérialisée sur[**www.marches-securises.fr**](http://www.marches-securises.fr) **au plus tard le 27 février 2025 à 17 h 00**

Il sera précisé sur l’enveloppe d’envoi :

Proposition dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d’un partenariat autour de la création d’une mutuelle communale à Buxerolles, Ne pas ouvrir.